

MOTION

In Committee

AMENDMENT TO BILL 31

THE POLICE SERVICES AMENDMENT ACT
(COMMUNITY SAFETY OFFICERS)

Moved by Mr. Goertzen

THAT Clause 2 of the Bill be amended in the proposed subsection 77.4(3) by adding ", victim and social services" after "public safety".

MOTION

Étude en comité

AMENDEMENT AU PROJET DE LOI 31

LOI MODIFIANT LA LOI
SUR LES SERVICES DE POLICE
(AGENTS DE SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE)

Motion de M. Goertzen

Il est proposé que le paragraphe 77.4(3) figurant à l'article 2 du projet de loi soit amendé par substitution, à « sécurité publique et », de « sécurité publique, les services aux victimes et les services sociaux ainsi que ».